

Le petit Sorbreuthey
Bulletin municipal de Sorans-les-Breurey
Décembre 2015 – Numéro 15



L'année 2015 restera dans nos mémoires comme une année difficile avec une météo exceptionnellement chaude où l'espace rural agricole et forestier a souffert. Heureusement, l'approvisionnement en eau potable de notre commune a toujours été assuré. De plus, les personnes à la santé fragile, personnes âgées et/ou malades, ont pu passer ce cap avec l'aide de leur entourage.

Cette année est également marquée par deux terribles attentats terroristes en janvier et novembre, où chacun de nous s'est senti touché au plus profond de lui-même devant tant de haine et de violence. Ces événements dramatiques doivent nous permettre de réfléchir, nous devons rester unis et être plus solidaires envers les personnes les plus fragiles. Nous devons être attentifs et vigilants, sans tomber dans les excès, pour construire une nation plus juste.

Dans quelques jours, les fêtes de fin d'année seront un moment de joie et de bonheur en famille ou avec des proches. Profitons de ce temps pour espérer une année 2016 plus fraternelle.

Au nom du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux.

Le Maire,

Rémy MUNEROT



Encore une belle réussite pour le marché de Noël

Depuis plusieurs années maintenant, l'école organise son traditionnel marché de Noël. Le vendredi 11 décembre, les habitants de la commune ont été invités à se rendre à la salle des fêtes, afin de découvrir les décorations réalisées par les élèves et les parents. Le vin chaud, les gourmandises diverses, les chants des enfants et la venue du père Noël.

Une belle cérémonie pour le 11 novembre

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, qui a lieu chaque année à la mairie, les enfants de notre école ont brillé par leur présence. En effet, dirigés par leur maîtresse, ils ont rendu un bel hommage aux soldats morts pour la France en lisant des citations d'auteurs et en chantant *Né en 17 à Leindenstadt* de Jean-Jacques Goldman et la Marseillaise. Un vin d'honneur a été offert dans la cour de l'école à l'issue de la cérémonie.



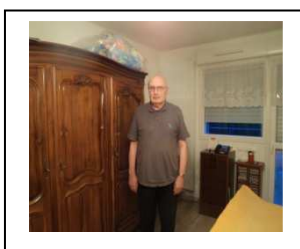
Les actions réalisées

Comme chaque année, les trois hameaux ont été fleuris, le cimetière a été entretenu : abattage des arbres, tontes des alentours, désherbage des allées et des sapins illuminent les places de chaque village.



Des travaux d'aménagement ont été réalisés le long de l'ancienne 57 à la hauteur de Breurey. En effet, un chemin piétonnier permet d'accéder sans danger à l'arrêt de bus en passant par le Chemin des Lilas et des lumières de rues ont été installées.

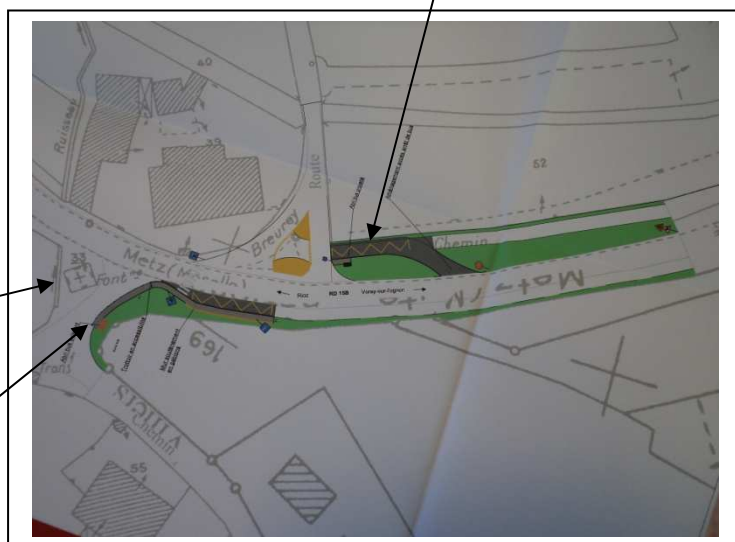
Suite au départ de Dominique Renaudot, qui occupait le logement communal depuis 28 ans, ce dernier a été complètement rénové. Il a été très rapidement reloué. Nous souhaitons une bonne continuation à Dominique qui s'est installé à Rioz et la bienvenue à Jauril Laroche.



L'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation sur la commune, une place a été matérialisée devant la mairie. Des dossiers ont été déposés pour aménager la salle des fêtes, l'école et l'église.

Sécurisation de l'arrêt de bus de Breurey

Des travaux vont être réalisés à Breurey pour sécuriser l'arrêt de bus. Ainsi, une zone sera délimitée le long du chemin qui mène à la station d'épuration afin d'éviter la sortie des personnes côté route. L'abri en bois sera conservé.



Direction Rioz



Direction Voray



Fontaine lavoir

Arrêt de bus existant

Information sur le tarif de l'eau ...

Chaque année, le conseil municipal fixe le prix de l'eau au mètre cube mise à votre disposition par le réseau communal. Depuis au moins cinq ans, celui-ci est stable et le sera encore pour la consommation de 2016 facturable en 2017.

Toutefois, à l'horizon 2020, la loi NOTRe prévoit un regroupement avec transfert des compétences à la Communauté de Communes du Pays Riolais (CCPR) pour toutes les communes concernées.

Cela sous-entend une harmonisation au niveau de la qualité des réseaux plus ou moins développés et des prix pratiqués : prix uniques ou prix dégressifs.

A priori, ces changements impacteront défavorablement nos factures, d'autant plus si la gestion de l'eau est confiée par appel à concurrence à un organisme d'ampleur nationale. L'équipe municipale tenait à vous sensibiliser dès à présent sur ce point.



Rappel sur quelques points du règlement de l'affouage

Les petites futaies doivent être abattues le plus bas possible. L'encochage à la tronçonneuse doit être fait au niveau de la marque de la racine pour les arbres dont le diamètre est supérieur à 30. Les bois courbés ou pliés au cours de l'exploitation doivent être recépés. Les affouagistes, dont les portions se trouvent en bordure de lignes et sommières, doivent dégager celles-ci de tous les rémanents.



Il est obligatoire d'utiliser des biolubrifiants dans les zones de captage d'eau ainsi que dans le périmètre de protection de biotope de l'écrevisse à patte blanche (Parcelles 9-23-19R). La mise en stère doit se faire en dehors des chemins, au fur et à mesure de l'abattage des petites futaies, sans s'appuyer contre les arbres. Pour la parcelle 19R, les rémanents doivent être incinérés en respectant la législation en vigueur. Naturellement, il ne faut pas laisser traîner de verre, plastique, boîtes de conserves, ficelles, bidons, . . . dans la forêt. Le règlement détaillé vous a été remis en mairie.

Les délais d'exploitation sont les suivants

Fin d'abattage : Parcelle 19R :15/03/2016 Parcelles 9-23 :15/04/2016

Fin de façonnage : Parcelle 19R : 15/03/2016 Parcelles 9-23 : 31/10/2016

Fin de débardage : Parcelle 19R : 31/08/2016 Parcelles 9-23 : 31/10/2016

Etat civil de cette année 2015

Naissances

MAITRE Paul André Jacques 19/04/2015

GARNACHE-CREUILLOT Violette Nicole Sandrine 19/06/2015

PESEUX Alexine Marie Stéphanie 21/06/2015

CHEVROULET Raphaël Maurice Frédéric 23/10/2015

MOROT-BIZOT Salomé 22/11/2015

Mariages

MONTAGNON Guy François et TURKMENIAN Chantal Marguerite le 11 juillet 2015